

---

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – GAC : séance de rédaction du communiqué (5 sur 5)  
Jeudi 28 octobre 2021 – 10h30 à 12h00 PDT

GULTEN TEPE : Manal, nous sommes prêts pour continuer.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Gulden.

Merci à tous de votre patience. Nous allons bientôt afficher le communiqué sur l'écran.

Nous allons passer directement à la partie concernant l'avis du GAC. Et je vous rappelle que nous avons 45 minutes pour, j'espère, conclure ce communiqué. J'espère que nous pourrons le faire. Nous allons donc commencer directement la partie concernant l'avis. Et je vais réitérer la partie où nous nous sommes arrêtés.

Donc pour regarder tout ce qui est relatif à la SSR2 dans le cadre des avis du GAC, ou alors de mettre ceci sur la partie Question d'importance pour le GAC. Et troisième possibilité donc A sous la partie Avis, mais B et C seraient dans les Questions d'importance pour le GAC.

Je vois Kavouss. Kavouss, allez-y.

Kavouss, je ne sais pas si vous parlez. On ne vous entend pas.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

(5 sur 5)

---

Kavouss, je pense qu'il y a un problème. Peut-être qu'il y a deux micros en marche ?

IRAN :

Merci beaucoup. Je propose une option, la voici : le point A donc avis A. Apparemment il n'y a pas de grosses difficultés, s'il y a des petits changements qui peuvent être apportés. Donc, occupons-nous d'abord de ça, avant de forcer tout le reste dans la catégorie Questions d'importance pour le GAC.

Donc, d'abord, la partie A. Pour moi, cela ne pose pas problème. On peut le garder tel quel, cet avis. Mais j'ai quand même certaines suggestions pour les fondements. Donc quatrième ligne à partir du bas. Le Conseil d'administration devrait s'engager à prioriser les différentes actions, donc, moi, je préférerais que l'on mette : on s'attend que le Conseil d'administration mette en priorité les différentes actions. Et si l'on peut garder ça, Manal, si vous êtes d'accord, on pourrait peut-être mettre cet avis avec les fondements et voir s'il y a des objections. Et donc, ceci demeurerait un avis consensuel du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Kavouss.

Y a-t-il des objections à cette proposition ? l'avis tel qu'il existe, avec les fondements. Donc tel que vous l'avez à l'écran.

Les États-Unis, Suzan.

(5 sur 5)

---

ÉTATS-UNIS : J'ai une petite question simplement, et c'est peut-être aussi une suggestion d'ailleurs.

Peut-être que l'on pourrait être plus précis dans les fondements. Il y aurait donc des priorités par rapport aux actions qui font partie de leur mandat. Je me demande si la partie avec le mandat est nécessaire. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de le clarifier. Donc ça, c'est une suggestion que j'aimerais apporter, c'est tout. C'est tout ce que j'avais à dire.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Suzan. Y a-t-il des objections ?

Donc, on a enlevé dans le cadre de son mandat.

IRAN : En principe, je ne suis jamais d'accord avec les États-Unis, mais, là, ça ne me pose pas problème. Pas besoin de dire dans le cadre de son mandat, parce que de toute façon c'est ce qu'ils font. Ils font ce qui est dans le cadre de leur mandat. Donc, je suis tout à fait d'accord avec cette suggestion. Donc, on peut l'enlever.

Et je pense que A maintenant peut-être approuvé comme avis du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Suzan. Merci Kavouss.

(5 sur 5)

---

Y a-t-il d'autres commentaires sur la formulation de l'avis tel que nous l'avons sur l'écran ? Très bien. Je ne vois pas d'autres demandes de parole. Alors, je vois la Commission européenne, et ensuite le Royaume-Uni. Alors, Olivier.

COMMISSION EUROPÉENNE : C'est un petit commentaire.

Est-ce que l'on peut parler de la fiche de suivi du Conseil d'administration par rapport au rapport SSR2 ? Est-ce que l'on pourrait vérifier exactement la dénomination ou le nom de cette fiche de suivi ? Ça m'a l'air un petit peu étrange comme formulation. Mais je suis d'accord, vous l'avez dit Manal. C'est la fiche de suivi que nous souhaitons mentionner. Mais c'est simplement par rapport à la formulation. Est-ce que l'on pourrait peut-être trouver quelle est la formulation qui est effectivement utilisée ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui merci Olivier.

Moi aussi, je trouve que c'est bizarre. Donc, il faudrait utiliser la formulation qui existe. Ce serait mieux. Nigel ?

ROYAUME-UNI :

Oui. Merci beaucoup Manal. Bonsoir, chers collègues.

Alors, effectivement, Olivier vient de le dire. Il faut trouver la bonne formulation. Mais je souhaite également remercier Kavouss qui nous a

(5 sur 5)

---

fourni un texte très constructif. Et donc, le point A - on passera à B et à C après, mais je pense que le point A peut tout à fait être mis dans la catégorie Avis telle que nous l'avons à l'écran. Merci beaucoup.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Nigel.

J'ai vu dans le chat que, donc, et la fiche de suivi s'appelle « Fiche de suivi : recommandations de l'équipe de suivi SSR2 au Conseil d'administration, 22 juillet 2021 ».

Donc, est-ce qu'il faut mettre ça dans notre texte ? Je vois une confirmation de la Commission européenne dans le chat. Je vois Kavouss, Nigel et Suzan. Donc, allez-y.

IRAN : C'est à moi que vous avez donné la parole ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui.

IRAN : Je ne pense pas qu'on a besoin de faire référence à une fiche de suivi. Je pense que le Conseil d'administration sera ce qu'il faut faire.

(5 sur 5)

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss, mais je crois quand même que le mot fiche de suivi est très important ici. Parce que si l'on enlève fiche de suivi, j'ai le sentiment, c'est un petit peu comme si on obligeait le Conseil à agir sur toutes les recommandations. Et, en fait, le Conseil a déjà rejeté ceci. Donc, fiche de suivi, à mon avis, permettra de donner au Conseil la souplesse d'agir conformément à ce qui est formulé dans la fiche de suivi, à savoir, si oui ou non les recommandations ont été acceptées ou rejetées.

Je vois Suzan, les États-Unis. Allez-y.

ÉTATS-UNIS : Merci Manal. Alors, j'ai un autre commentaire similaire, mais c'est dans la partie des fondements. Donc, je peux la donner maintenant, cette suggestion, ou alors après. C'est comme vous voulez.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Donc, avant de passer aux fondements, je vous demande s'il y a des commentaires sur l'avis. J'espère que ça va pour la fiche de suivi, Kavouss ? S'il n'y a pas d'autres objections, eh bien, nous pouvons passer aux fondements. Kavouss, je ne sais pas si c'est une nouvelle main.

IRAN : Non. Je n'ai pas proposé d'enlever le terme de fiche de suivi. C'est quelqu'un d'autre qui l'a dit. Mais si ça convient, on laisse. Parce que si la fiche de suivi est nécessaire, et bien très bien. C'étaient les États-Unis

(5 sur 5)

---

qui voulaient l'enlever. Moi non, je suis tout à fait d'accord avec ce terme. Donc s'il y a un problème avec ce terme, c'est aux États-Unis qu'il faut s'adresser. Ce sont les États-Unis qui avaient proposé de l'enlever.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Excusez-moi. Peut-être que je me suis trompée alors.

Mais j'espère que tout le monde, le texte qui est à l'écran convient. S'il n'y a pas d'objection, eh bien—

Alors, je vois les États-Unis confirmer dans le chat qu'ils n'ont pas avancé d'objection par rapport à l'utilisation du mot fiche de suivi. Donc s'il n'y a pas d'objection par rapport au mot en lui-même, fiche de suivi, eh bien nous pouvons garder ceci et passer aux fondements.

Je vais donc passer la parole aux États-Unis pour leur commentaire sur les fondements. Suzan ?

ÉTATS-UNIS :

Merci Manal. Nous aimerions suggérer d'effacer le texte à la quatrième ligne des fondements, parce que ça pourrait impliquer que l'on pense que le Conseil d'administration pourrait ne pas être transparent. Donc, le GAC considère que le Conseil d'administration devrait continuer d'être transparent. Nous ne pensons pas que ce soit nécessaire, parce que cela engendre certaines implications comme quoi ils ne le seraient pas.

(5 sur 5)

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Suzanne. Donc, la suggestion, c'est d'enlever cette phrase, je crois. Toute la phrase ?

ÉTATS-UNIS : Non. Excusez-moi. Je dois être plus claire. Je crois qu'il y a la suggestion par rapport au calendrier. Donc, ça, ça va. Mais ce que je propose, c'est d'effacer-- voilà. Exactement ce que Fabien a surligné. C'est ça. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Excellent. Très bien. Y a-t-il des objections ?

Donc, la phrase, maintenant c'est : le GAC considère que le Conseil d'administration devrait engager le plan d'action nécessaire dans les délais appropriés.

IRAN : J'ai une objection.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Kavouss, allez-y.

IRAN : Le mot « considérer », c'est vraiment un mot très fort. Le GAC considère que le Conseil d'administration devrait. Alors, est-ce que l'on considère ? Ou est-ce que l'on suggère ? Est-ce que l'on recommande ? Est-ce que l'on conseille ?

(5 sur 5)

---

Je pense que ce mot, considérer, n'est pas bon. Je pense qu'il faut mettre quelque chose de moins fort.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Alors, peut-être le GAC encourage ?

IRAN : Oui. Peut-être. Ou alors invite, encourage, etc. encourager, c'est plus qu'inviter ; demander, c'est entre les deux. Mais pas considérer. Donc peut-être, encourager, c'est une bonne suggestion de notre présidente. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss.

D'autres commentaires ? Suzan, c'est une nouvelle main ?

Très bien.

Alors, s'il n'y a pas d'autres commentaires, que ce soit sur l'avis ou sur les fondements, eh bien, je demande au personnel de nettoyer le texte. Fabien, allez-y.

FABIEN BETREMIEUX : Excusez-moi Manal, mais la phrase maintenant est un petit peu étrange. Le GAC encourage que le Conseil d'administration doive. Je voulais gérer ça.

(5 sur 5)

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Non. Allez-y. Je vous ai interrompu.

FABIEN BETREMIEUX : Non. Je voulais simplement dire peut-être que l'on pourrait dire le GAC encourage le Conseil d'administration à engager.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Effectivement. Je pense que c'est justement ce que je voulais dire.

IRAN : Oui. C'est une bonne suggestion.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci. Je vois une confirmation de Nigel et de Luisa. Merci, Fabien, pour cette suggestion.

Donc, avec cette dernière modification, j'espère que le texte est désormais confirmé et que nous avons donc cette partie qui est approuvée pour avis consensuel au Conseil d'administration. Alors, nous continuons.

J'avais un petit peu le sentiment que les gens souhaitaient mettre les points B et C dans la partie Question d'importance pour le GAC. Y a-t-il des objections ?

(5 sur 5)

---

Kavouss.

IRAN :

Oui Manal. Permettez-moi d'être clair. J'ai proposé cela hier, et les États-Unis ne l'ont pas soutenu. J'ai demandé s'il y avait un soutien pour ma proposition. S'il n'y avait pas de soutien, on garderait donc avis du GAC, mais non pas avis consensuel. Moi, j'ai proposé hier de le transférer dans une autre partie, mais je n'ai pas obtenu de soutien de la part des États-Unis.

Alors, à moins qu'il y ait un soutien à ma proposition d'hier, alors je peux reconsidérer. Est-ce qu'il y a un soutien pour ma proposition ? C'est la façon d'agir à toute réunion. Lorsqu'il y a une proposition, d'abord il faut voir s'il y a d'autres membres qui la soutiennent avant de poursuivre. Il ne faut pas supprimer dès que quelqu'un n'aime pas.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je ne suis pas sûr par rapport à quoi vous n'êtes pas d'accord.

Mais c'est exactement ce que je fais en ce moment. Je demande qui est d'accord pour transférer les points B et C à la partie sujets d'intérêt du GAC.

Est-ce que vous soutenez cette proposition ? Est-ce que les membres du GAC soutiennent cette proposition ? Si vous avez besoin de relire, c'est comme ça que l'on essaie de trouver un consensus.

Susan, s'il vous plait. Allez-y, vous avez la parole.

(5 sur 5)

---

ÉTATS-UNIS : La lumière de certains des points qui ont été soulevés en ce qui concerne cette question, et vu que nous avons déjà un responsable du GAC, un *shephard* en anglais, un berger, il n'est pas nécessaire de mettre la partie B dans la partie des sujets d'intérêt. Mais j'aimerais connaître l'avis des autres membres du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Est-ce qu'il y a d'autres opinions par rapport à ne pas demander les informations nécessaires auprès des responsables ?

IRAN : Est-ce que je peux suggérer quelque chose ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Allez-y.

IRAN : Suzan, est-ce que vous pourriez proposer quelque chose de concret pour pouvoir garder ceci dans l'avis du GAC ? Peut-être que l'on élimine le mot *shephard* en anglais ? Est-ce que vous vous opposez complètement l'idée, ou vous vous opposez au mot *shephard* en anglais ? Quelle est votre proposition concrète, Suzan ?

(5 sur 5)

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Normalement, je ne donne pas mon opinion par rapport à l'avis du GAC. Mais, par rapport à ceci, je pense que c'est très probable que le Conseil d'administration rejette cet avis pour plusieurs raisons. Et le fait d'avoir ou pas un responsable du GAC, un *shepherd*, n'est pas l'une des principales raisons. Il y a, par rapport à ces responsables du GAC, une autre instance où ils n'ont pas accepté l'avis du GAC.

Et ensuite, la SSR3 devrait évaluer si les recommandations de la SSR2 ont été mises en œuvre de manière complète ou pas. Donc, j'indique ici, au niveau de la procédure, que l'avis tel qu'il est affiché sur l'écran serait susceptible d'être rejeté par le Conseil.

IRAN : Alors, comment vous pouvez dire ça ? Vous pouvez prévoir l'avenir ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : C'est ce que je pense.

IRAN : Alors, concentrons-nous sur le fait que l'on demande au Conseil de concilier les points de vue ; c'est quelque chose de différent ! On peut changer la formulation. C'est ce qu'a dit la collègue des États-Unis.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Est-ce que vous pouvez répéter Kavouss, je n'ai pas tout à fait compris ce que vous voulez ? Nous demandons au Conseil de réconcilier ?

(5 sur 5)

---

IRAN : Réconcilier les points de vue par rapport au point de vue de l'équipe SSR2.

Nous conseillons au Conseil d'administration d'essayer de concilier les points de vue du Conseil d'administration avec les vues ou les points de vue de la SSR2. Et je pense que c'est ce que la déléguée des États-Unis a mentionné hier. Nous ne parlons pas de responsable ou de berger ou de *shephard* en anglais, mais nous conseillons le Conseil d'administration de faire ceci. Donc de faire tous les efforts nécessaires pour réconcilier les différents points de vue entre le Conseil d'administration et l'équipe SSR2. Donc, je suggère que nous reformulions cette partie.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je ne comprends pas tout à fait ce que vous voulez dire. Parce que je pensais que vous pensiez que nous ne devons pas instruire ou demander au Conseil de faire certaines choses. Et je pensais que vous étiez d'avis de transférer cette partie à la partie du communiqué où l'on parle des sujets d'importance pour le GAC.

IRAN : Ça, c'est hier. Aujourd'hui, c'est aujourd'hui. La question est la suivante : il y a des points de vue différents entre le Conseil d'administration et l'équipe SSR2. C'est le cas ?



(5 sur 5)

---

Nous pourrions peut-être utiliser cette formulation, soit pour demander davantage d'informations par rapport à ces points de vue divergents, soit pour leur demander de considérer la possibilité de travailler ensemble avec les responsables de la SSR2. Je n'ai pas une suggestion concrète.

Suzan, s'il vous plait. Vous avez la parole.

ÉTATS-UNIS :

Merci beaucoup, Madame la Présidente. Ce n'est pas au GAC de demander au Conseil d'administration de développer un point de vue commun avec l'équipe SSR2. Nous pourrions peut-être déplacer ce texte à la partie sujet d'intérêt du GAC, et demander peut-être au Conseil d'administration de chercher une explication des différences dans les points de vue entre l'équipe et le Conseil par rapport à la mise en œuvre. Mais le GAC ne devrait pas demander au Conseil d'administration de réconcilier ses points de vue.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci les États-Unis.

Je vois que l'on revient à la proposition que j'avais fait de demander davantage d'informations ou une explication de ces différences. Est-ce que cette proposition pourrait être acceptée par tous, et en particulier par ceux qui ont suggéré la première version de ce texte ?

Jorge, je vois que vous confirmez dans le chat. Kavouss, est-ce que c'est une nouvelle main ?

(5 sur 5)

---

IRAN : Je ne peux pas lire le chat et suivre les conversations. Qu'est-ce que Jorge propose ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Jorge est d'accord avec la proposition faite par moi-même de demander au Conseil d'administration de donner davantage d'informations.

IRAN : Mais on le laisse ici, ou on met cela dans la section Sujets d'intérêt pour le GAC ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je pense que l'on en est encore à penser que cela va dans la partie avis du GAC. Est-ce que l'on est tous d'accord ?

IRAN : Je suis d'accord. On peut le laisser ici. On fait ce changement, mais on le laisse ici. On ne le bascule pas dans la section Sujets d'intérêt du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je vois que le Royaume-Uni est d'accord. La Suisse est flexible par rapport à l'endroit où l'on veut placer ce texte. Et donc, s'il n'y a pas d'autres de prise de parole, je vais donc relire le texte une dernière fois. Oui, Fabien, s'il vous plait.

(5 sur 5)

---

FABIEN BETREMIEUX : J'allais suggérer de reformuler votre proposition. Parce que j'essaie de capturer véritablement la suggestion que vous avez faite.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je ne me souviens pas exactement des mots que j'avais utilisés, mais bon. Je vais lire.

Le GAC conseille le Conseil d'administration de fournir davantage d'informations. Par rapport à la divergence d'interprétation entre le Conseil d'administration-- et là, je pense que l'on pourrait ajouter la formulation que l'on a utilisée dans les fondements du niveau de mise en œuvre de certaines recommandations.

Je ne sais pas si nous voulons donner des exemples où l'on fait référence à la fiche de suivi. Je suis tout à fait flexible. Est-ce qu'il y a des commentaires ?

IRAN : Je suggère de ne plus rien faire. Tout est là. On met un point final, et c'est tout.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Bien noté Kavouss. Merci.

(5 sur 5)

---

Y a-t-il d'autres commentaires ? Très bien. S'il n'y en a pas, pouvons-nous supprimer le reste du texte qui se trouve entre crochets ? Très bien.

Alors, on va le supprimer. Merci à tous.

Les fondements disent : En ce qui concerne l'interprétation divergente par le Conseil et l'équipe de révision SSR2 par rapport aux mises en œuvre de certaines recommandations, par exemple 4.1 et 9.1, le GAC est d'avis qu'une évaluation de suivi devrait être mise en place par le Conseil d'administration avec les responsables de l'équipe de révision SSR2 afin de clarifier cette divergence. Cet avis permettrait à l'ICANN et à la communauté de l'ICANN de mieux comprendre. Le problème est de savoir les actions qui doivent être mises en place.

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y en a pas ? Allez-y, Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Je voulais justement dire la même chose, ou plutôt vous indiquer le commentaire dans le chat des États-Unis.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Susan dans le chat.

« Nous ne pensons pas que cette demande atteint un niveau tel qu'on doive le mettre dans les avis, donc, nous pensons qu'il faut le mettre dans les Questions d'importance ».





(5 sur 5)

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss et Suzan. Je vois que Luisa est d'accord par rapport à ce nouveau texte. Qu'elle est d'accord pour que ça fasse partie de l'avis. Et le Royaume-Uni également.

Donc, il nous reste 10 minutes. Et donc j'aimerais pouvoir finir ce communiqué et peut-être prendre quelques minutes pendant la séance de conclusions pour faire une dernière lecture.

IRAN : Est-ce que je peux faire une suggestion ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Sur quelle partie ?

IRAN : Sur le C.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Attendez. Je lis. Donc le GAC avise le Conseil de fournir des informations sur ce que peut faire l'ICANN pour surveiller de manière efficace la conformité et pour améliorer les dispositions dans le contrat avec pour objectif de s'attaquer à l'utilisation malveillante du DNS. Un instant Kavouss.

Le GAC avise le Conseil d'administration de prendre en considération et de l'informer sur les moyens qui existent pour mieux utiliser ou employer les dispositions contractuelles actuelles de manière à

(5 sur 5)

---

encourager des mesures responsables et les mettre en œuvre dans le cadre de la prévention de l'utilisation malveillante du DNS.

IRAN :

Oui. Je voulais quand même dire quelque chose. À la deuxième ligne, lorsqu'on parle de conformité, je pense qu'on devrait dire conformité avec et interprétation de; c'est une question d'anglais donc. Conformité à, et interprétation de.

Donc en anglais : W-I-T-H.

Et ensuite, au point 2. Considérer et informer, je ne suis pas d'accord. Donc peut-être explorer.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je voudrais vous poser une question Kavouss avant de changer le texte. Est-ce que tout le monde est d'accord d'abord pour que ce texte fasse partie de l'avis au conseil? Si oui, je vous donne la parole pour proposer vos modifications. Je m'assure de ça parce que nous l'avons rédigé conformément au fait que ce sera un avis au conseil. Donc est-ce que tout le monde est d'accord par rapport à ça ? Suzan, est-ce que c'est une réponse à ma question ?

ÉTATS-UNIS :

Oui. Oui, Manal. Comme cela avait été exprimé lors de la dernière séance, nous l'avons exprimé à la dernière séance, nous préférons que ceux-ci soient intégrés dans les questions d'importance. Nous avons

expliqué que le Conseil d'administration avait déjà rejeté ces recommandations et avait donc fourni sa logique pour le faire. Et par ailleurs, le Conseil d'administration, récemment, dans le cadre d'une procédure, il y a eu donc une séance de trois heures très dynamiques, très informatives, qui a fourni justement des données sur la conformité et sur l'utilisation malveillante du DNS. Et donc, nous avons proposé dans un commentaire, dans la partie Question d'importance, en texte qui selon nous reconnaît le fait que le Conseil avait rejeté les recommandations 14 et 15 pour des raisons procédurales, mais que le Conseil était prêt à avoir des échanges avec le GAC sur la substance de ces recommandations. Et donc ce serait notre proposition donc de faire passer cette partie dans la section Questions d'importance.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Suzan.

Donc, étant donné ce que viennent de mentionner les États-Unis, est-ce qu'il y a des objections à faire passer ceci dans la partie des questions d'importance ?

IRAN :

Manal, il ne nous reste que 10 minutes. Même pas. Cinq minutes avant la fin de cette réunion. Si nous pensons que ce n'est pas critique de le mettre dans la partie Avis, peut-être que l'on pourrait effectivement le déplacer dans la partie Question d'importance. Et au point 1, si l'on garde les mêmes nombres. Donc, on pourrait dire fournir davantage d'informations. Et dans le point 2, plutôt que considérer, fournir ou

plutôt explorer. Explorer des moyens d'améliorer, etc. Et après, ce n'est pas un problème pour nous de mettre ça dans la partie Question d'importance pour le GAC.

Donc voilà, nous rendons la faveur aux États-Unis. Ils sont d'accord avec nous tout à l'heure, donc, nous sommes d'accord avec eux maintenant. Avec ces changements, eh bien, je suis d'accord. Nous pouvons passer cette partie aux questions d'importance pour le GAC, et on n'a pas besoin de fondements pour respecter les temps impartis. Merci d'écouter ma suggestion.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Kavouss, pour ce compromis et pour cet esprit de collaboration. Nous avons maintenant une suggestion de déplacer la partie Avis dans la section Questions d'importance pour le GAC, et donc on pourrait effacer les fondements.

Je vois le Canada qui dit : nous n'avons pas de problème pour faire passer cette partie dans les questions d'importance. Y a-t-il d'autres commentaires ? Je n'en vois pas. Olivier, Commission européenne ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Excusez-moi. J'appuyais sur le mauvais bouton.

J'ai une petite préoccupation. Il y a des informations importantes dans les fondements. Par exemple, nous faisons le lien avec les recommandations 14 et 15, les groupes de recommandations 14 et 15. Donc, je ne voudrais pas que ceci soit perdu. Je ne sais pas si on le garde

(5 sur 5)

---

ici, ou si on le met dans les questions d'importance. Peu importe pour moi. Mais je crois qu'il est important de le mettre en lien avec cette recommandation spécifique dans le rapport SSR2. Donc c'est ce que je demanderai. Que l'on conserve cette référence.

IRAN : Est-ce que je peux suggérer quelque chose ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Un instant, Kavouss.

GULTEN TEPE : Je suis désolée de vous interrompre. Kavouss, vous devez attendre que Manal vous donne la parole. N'oubliez pas de lever la main.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Gulden. Je vois donc le texte déplacé.

Donc, nous prenons tout ce texte et nous le mettons dans la partie Question d'importance pour le GAC.

Alors, en ce qui concerne la Commission européenne, dites-nous ce dont vous avez besoin. Si c'est tous les mots que nous avons dans les fondements, ou si c'est peut-être quelque chose d'écourté. Je pense que nous sommes de plus en plus flexibles, puisque maintenant, c'est une question d'importance pour le GAC. Donc pour moi, je ne vois pas de souci.

Kavouss ?

IRAN :

Je ne sais pas ce qu'a dit Gulden. J'avais déjà la main levée. Ce que je suggère, c'est que, dans le point 1, on dise donc fournir davantage d'informations. Après utilisation malveillante, prendre en compte les recommandations 14 et 15. Donc, prendre en considération les recommandations 14 et 15, c'est tout. Donc, prendre en considération les recommandations 14 et 15 et puis après « et ». C'est ce que disait Olivier, je crois. Voilà, je suis là pour vous aider Manal. Il ne nous reste qu'une minute. Il est très très tard ici. Donc, il faut faire quelque chose. Je suis désolé si j'interviens. Mon intention est simplement d'aider. C'est tout.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci. Merci beaucoup Kavouss. Alors, je regarde l'heure. Je crois que nous en sommes à la fin de notre session, me semble-t-il. Si je ne me trompe pas, c'est bien ça. Donc, nous allons prendre un peu de temps pendant la séance de conclusions du GAC. Espérons que ce ne sera pas trop long pour finaliser et pour faire une dernière lecture. Mais en attendant, eh bien, je vous souhaite une bonne pause de 30 minutes, et on se retrouve dans la salle à 12 h 30, heure de Seattle. À très bientôt. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**